



La Randonnée Cérétane  
Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de  
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382  
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex  
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

---

Céret, le 18 décembre 2020

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 16 DECEMBRE 2020 à**  
**14h A L'ERMITAGE DE SAINT FERRÉOL**

Consignes sanitaires respectées, réunion en présentiel à Saint-Ferréol, en plein air, seuls 6 membres du C.A. présents.

Présent.e.s : Guy DENISE (GUD), Bernard Lambert (BEL), Guy RAMPON (GUR), Françoise TARADELLAS (FRT), Jean-Pierre TARADELLAS (JPT), Eric SCHNEIDESCH (ERS).

Absent.e.s excusé.e.s : Arlette TARAMINI (ART), Alain ITTEL (ALI), Pilar LOPEZ (PIL), Agnès PRADE (AGP).

Absent : François BATLLE (FRB).

Ordre du jour :

1. 11<sup>ème</sup> plase du plan de reprise des activités fédérales.
2. Démission de Maurice BENICHOU, administrateur.

**1.REPRISE DES ACTIVITES**

Les annonces du Premier Ministre, du Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Ministre déléguée chargée des Sports portant sur les nouvelles mesures pour le sport entrant en vigueur à compter du mardi 15 décembre, sont marquées par le passage du confinement à l'instauration d'un couvre-feu de 20h à 6h du matin avec la fin de l'attestation de sortie.

La pratique des activités de marche et de randonnée est libérée entre 6h et 20h. Nous pouvons nous adonner à la marche mais avec forte contrainte de limitation de la pratique en groupe de 6 personnes maximum avec encadrant avec respect des gestes barrières.

La reprise nécessite une préparation des randonnées sans faille, avec respect des règles sanitaires et nécessitant une implication particulière auprès des animateurs pour l'organisation de randonnées.

Malgré l'assouplissement de certaines mesures et au vu des difficultés, le Conseil d'Administration a décidé de reporter la reprise de toutes activités au sein du Club.

BEL prépare un communiqué qui sera publié sur le site, relayé sur la page facebook et transmis par courriel par FRT aux adhérents connectés (à noter que nous nous trouvons exactement dans la même configuration qu'à la sortie du 1er confinement en mai dernier - le groupe était limité à 10 personnes).

## 2. DÉMISSION DE Maurice BENICHOU

Par courrier adressé au Président en date du 10 décembre 2020 Maurice BENICHOU nous fait part de son souhait de démissionner du C.A..

Décision actée.

BEL demande à chacun.e de réfléchir à sa ou son remplaçant.e. Les statuts spécifient que, en cas de vacance d'un administrateur en cours de mandat, le conseil pourvoit provisoirement à son remplacement. Ce remplacement devient définitif à l'A.G. qui suit.

La séance est levée à 16h.

Selon informations reçues de la ville de Céret, les salles pourraient être ré ouvertes début janvier. Si tel est le cas, nous organiserons un C.A. en présentiel au Mas de Nogarède. BEL préparer l'ordre du jour.

Françoise TARADELLAS.

Bernard LAMBERT.

Secrétaire de L.R.C.

Président de L.R.C.